

Accusé de réception en préfecture 001-210100939-20240408-DCM-2024-037-DE Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

N°DCM-2024-027

OBJET:

FINANCES

Budget principal et budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie

Affectation des résultats 2023

Membres en exercice : 27 Membres présents : 22 Membres votants : 27 L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 2 avril 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme CARLOT-MARTIN représentée Mme BAS-DESFARGES - Mme BROCHARD représentée par Mme ROBIN - M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent: néant.

Madame Magalie BUJALANCE MERLIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur MORIN présente aux conseillers les propositions d'affectation des résultats de l'exercice 2023.

Budget principal : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement	1 453 374,31		2 522 726,34
Report exercice N-1	1 069 352,03		
Section d'Investissement		- 147 659,63	- 725 401,80
Report exercice N-1		- 577 742,17	

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2023, comme suit : L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 2 522 726,34 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 1 500 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 1 022 726,34 €.

Budget assainissement : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	31 388,19		430 055,56
Report exercice N-1	398 667,37		
Section d'Investissement		17 372,21	207 690,80
Report exercice N-1	225 063,01		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 430 055,56 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget eau : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	87 500,39		707 550,83
Report exercice N-1	620 050,44		
Section d'Investissement		59 348,25	327 809,08
Report exercice N-1	387 157,33		·

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 707 550,83 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget camping : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	24 211,40		30 397,24
Report exercice N-1	6 185,84		
Section d'Investissement	10 336,12		41 167,27
Report exercice N-1	30 831,15		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2023, comme suit : L'excédent de la section de fonctionnement soit un montant de 30 397,24 € est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 25 000,00 €,
- au compte 002 en fonctionnement pour un montant de 5 397,24 €.

Budget cinéma : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	15 872,04		49 499,78
Report exercice N-1	33 627,74		
Section d'Investissement Report exercice N-1			

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : l'excédent de la section de fonctionnement de 49 499,78 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Budget nouvelle gendarmerie : affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 5 mars 2024. Ce compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent	Déficit	Résu	ltat cumulé
Section de fonctionnement		21 396,81	-	19 063,74
Report exercice N-1	2 333,07			
Section d'Investissement		234 756,39	-	89 649,59
Report exercice N-1	145 106,80			

Accusé de réception en préfecture 001-210100939-202240408-DCM-2024-037-DE Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement, comme suit : le déficit de la section de fonctionnement de -19 063,74 € est affecté au compte 002 en fonctionnement.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

AUTORISE le Maire à affecter le résultat des comptes administratifs 2023 pour le budget général et le budget annexe camping, comme énoncés ci-dessus.

Ainsi délibéré le 8 avril 2024

Le Maire, Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après : Affichage ou notification

Le: 1510412024

Et dépôt en Préfecture Le : 1510412024 Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.